



Alzheimer et domicile

Gwenaëlle REBOURS – Anne MARCILLE, ergothérapeutes

14 décembre – Juvisy sur Orge

Mission Générale de l'ergothérapeute

- Réaliser des activités de rééducation, de réadaptation et de réinsertion dans le but de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et l'intégration du patient dans son environnement.
- Concourir à la prévention, au dépistage, au diagnostic, au traitement et à la recherche.

Démarche

- Observer et Evaluer
 - Les aptitudes
 - o Capacités et incapacités
 - Les performances
 - o Activités de Vie Quotidienne
 - o Activités Instrumentales de Vie Quotidienne
 - Les facteurs environnementaux
 - o Facteurs humains: familiaux et socioculturels
 - o Facteurs matériels: lieu de vie, ressources
- Déterminer le degré de dépendance et d'autonomie
- Elaborer une démarche ergothérapique autour des activités principales et privilégiées du patient

L'ergothérapeute utilise des bilans spécifiques et adaptés afin de pouvoir fixer, en collaboration avec le patient et sa famille, les objectifs de prise en charge.

Il sollicite les fonctions déficitaires et les capacités résiduelles d'adaptation fonctionnelles et relationnelles des personnes traitées afin de leur permettre de :

- récupérer
- acquérir
- maintenir une autonomie et une indépendance.

Intervention au domicile

Conditions favorisantes

- - Relation de confiance avec le patient et l'entourage
- - Implication du sujet et de sa famille
- - Mise en exergue des activités essentielles pour le sujet
- Centres d'intérêt, affectif

Si capacités d'apprentissage préservées

- - Stockage des informations possible et/ou activité compensatoire efficace
- - Indiciage
- - Fonctions exécutives opérationnelles

Initiative, planification et organisation des tâches

- - Mise en place possible d' « orthèses mentales »

Si capacités d'apprentissage limitées ou impossibles

- - Mise en place d'un aménagement environnemental facilitateur

Selon le recueil des données informatives et selon le stade d'évolution
de la maladie, détermination d'objectifs prioritaires

- Soutenir le patient et les aidants par la recherche de techniques de compensation du/des handicaps
 - - Conseiller les ajustements et aménagements du lieu de vie

Analyse de l'habitat

- - Conseiller les choix des aides techniques et des dispositifs spécifiques
- - Participer à la transmission d'informations

Environnement « facilitateur »

Un milieu et une attitude inadaptée peuvent contribuer à l'apparition de troubles du comportement ou les aggraver.

Un environnement rassurant peut soulager et permettre de vivre avec un maximum de sécurité pour le malade et l'aidant.

- L'environnement doit être simplifié
- Notre conduite doit être bienveillante, revalorisante
- Maintien des repères temporels
 - Éphéméride, horloge, emploi du temps synthétique...
- Maintien des repères spatiaux
 - Couleur, signalétique...

- Initiation des activités
- Environnement facilitateur
 - Lavabo blanc, gant de toilette de couleur contrastée...
- Conduite facilitatrice
 - Souffler un mot déclencheur, ordonner le linge...

Analyse de l'habitat

- - Prévenir les chutes
- - Prévenir les accidents domestiques
- - Et l'avenir ?
 - - Financement des préconisations d'adaptation

Prévenir les chutes

- Aménager les espaces de circulation intérieur et extérieur
 - Qualité des sols
 - glissants, tapis, régularité, dénivelés...
 - Encombrement
 - Qualité des points d'appui en circulation
 - Qualité de l'éclairage

- Favoriser la lumière dans les espaces privilégiés ou stratégiques...
- Organiser de manière fonctionnelle les pièces principales
- Privilégier un bon chaussage et le port de vêtements pratiques
- Entretien capacités physiques

Orienter vers un choix de matériel spécifique et adapté aux besoins

- Pour sécuriser les sanitaires
 - - Siège de bain, planche de bain, barres d'appui, siège de douche...
 - Surélévateur de wc, chaise garde-robe, urinal...
 - - En cas de réhabilitation:
 - douche avec siphon de sol ou receveur plat plutôt qu'une baignoire...
- Pour sécuriser les transferts
 - - Adapter la literie
 - Rehausser, abaisser, protéger pour palier certains troubles du comportement
 - - Préférer un fauteuil/chaise à bonne hauteur d'assise
 - Position du genou à 90° pied à terre et avec accoudoirs

- - Utiliser si nécessaire des aides techniques
 - Lève-malade

- Pour sécuriser les déplacements
 - - Utiliser une canne, un déambulateur...
 - - Choisir un fauteuil roulant adapté au patient, à sa morphologie, à ses déficiences, au projet d'utilisation...

- Prévenir les accidents domestiques
 - - Contrôler l'utilisation des appareils électriques
 - Micro-ondes, four... mais aussi chaudière, chauffe eau

- - Adapter le mode de cuisson des aliments
 - Supprimer le gaz pour une plaque électrique ou induction

- - Vérifier la qualité du stockage et du tri des denrées alimentaires, des médicaments

- - Éloigner les produits et objets dangereux
 - Produits ménagers, outils, armes...

- - Limiter ou condamner, si nécessaire, certaines ouvertures
 - Portes, fenêtres

- - Adopter un moyen d'alerte
 - Télé-alarme, téléphone avec programmation des n° d'urgence...

Et l'avenir ?

Nouvelles orientations

au Canada

- Capteurs intégrés dans les objets de la vie quotidienne pour permettre la détection des oublis ou des anomalies
- Émission de messages textuels ou sonores de rappel, vidéo

au Japon

- Invention des robots thérapeutes pour rompre la solitude ou pour servir d'interface à un dispositif de capteurs ou d'une caméra.
- Invention du robot laveur...

en France

- - Projet ALLISA:
 - Existence d'une plate-forme de recherche et d'application sur sites (Ivry, Toulouse, Grenoble)

- Création d'appartements médicalisés « intelligents » pour permettre la surveillance et le suivi médical à distance, et répondre aux inquiétudes des aidants (géolocalisation)
- Alarme incendie, commande automatique de l'éclairage la nuit, commande des issues de l'appartement, contrôle des appareils domestiques, détecteur de chute, d'incontinence...alarmes passives (lit, réfrigérateur...)
- Connexion vidéo avec un centre de surveillance

Financement des préconisations d'adaptation

- Remboursement Sécurité Sociale
- Fond de secours de la Sécurité Sociale, mutuelles
- ALGI PACT'ARIM
- A.P.A
- C.N.S.A
- Maison Départementale des Personnes Handicapées (projet)
 - Composition d'équipes pluri-professionnelles
 - Nécessité d'individualiser les aides (argumentaire)

Questions

Dynamiques pluri-professionnelles ?

- Echanges informations
- Echanges conseils

Centralisation d'un espace d'essai de matériels et d' application des nouvelles technologies ouvert aux patients et aux familles?

À suivre...